A Sauzon, les tarifs portuaires vont augmenter de 10 %

Le conseil municipal de Sauzon (Morbihan) s’est tenu mardi soir à la salle Sarah-Bernhardt. Il a été annoncé que les tarifs portuaires augmenteront de 10 % pour équilibrer le fonctionnement.

Les comptes 2023 de la commune ont été dévoilés lors du conseil municipal, mardi soir. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 14/02/2024 à 16h22

Newsletter Auray

Chaque matin, recevez toute l’information d'Auray et de ses environs avec **Ouest-France**

Le conseil municipal de Sauzon (Morbihan) s’est tenu, mardi soir, à la salle Sarah Bernhardt sous la présidence de Ronan Juhel, maire.

Tarifs portuaires

Les tarifs portuaires vont augmenter de 10 % pour équilibrer le fonctionnement. Le conseil portuaire a approuvé cette hausse lors de la dernière réunion. Pour le conseil l’augmentation des passagers débarquant à Sauzon avec la Compagnie Océane, la navette Iliens et Escal’Ouest aide à trouver un équilibre indispensable en plus des abonnements et escales de plaisance ».

Budget principal

Compte de fonctionnement : 1 551 589 € de dépenses pour 1 936 310 € de recettes ; en investissement : 533 483 € de dépenses et 876 753 € de recettes. Ce qui engendre un résultat excédentaire de 381 253 € pour le résultat global de clôture avec les crédits reportés.

Budget du port

Le compte de fonctionnement présente un excédent de 19 581 €. Avec tous les travaux en cours, la section investissement présente un résultat déficitaire de 243 487 €.